M. Bedru a conclu, au nom de la partie civile, à la condamnation du sieur Contrafatto aux dépens pour tous dommages et intérêts.

La Cour, attendu la double circonstance de l'âge de l'enfant et de la qualité de l'accusé, a condamné Contrafatto au travaux forcés à perpétuité, au carcan, à la flétrissure des lettres T P, et aux dépens à titre de dommages et intérêts.

Joseph Contrafatto était abattu à la lecture de cet arrêt, qu'il a écouté avec un calme apparent, et sans proférer une parole.

Les gendarmes l'ont ramené à la Conciergerie. Ce matin, il a déclaré son intention de se pourvoir en cassation.

EXE'CUTION DES VEUVE ET FILLE DE-NONVILLIERS, A REIMS.

Déclarées coupables d'assassinat sur la personne de leur mari et père, et condamnées l'une à la peine de mort, l'autre au supplice des parricides, Suzanne Carle, âgée de cinquante-neuf ans, veuve de Nicolas Denonvilliers, et Florentine Denonvilliers, âgée de vingt-huit ans, sa fille, ont subi, le Jeudi, 18 Octobre, leur condamnation sur la place publique de cette ville, dite de *la Couture*. On savait depuis long-temps que le pourvoir des condamnés était rejeté, et la multitude (il faut le dire, quelque triste que soit cette vérité,) toujours avide de ce spectacle, s'informait avec empressement du jour fixé pour l'exécution. De tous côtés on s'entretenait du drame terrible qui se préparait.

Dès le matin du jour où l'ordre fatal a été connu, la foule se presse vers la place où se font les préparatifs. A dix heures, deux jeunes ecclésiastiques, MM. les abbés Barra et Gaide, se rendent à la prison, et annoncent aux condamnées qu'elles n'ont plus rien de commun avec ce monde. Ils les engagent à se résigner à leur sort, et remplissant dans cette triste circonstance leur saint ministère, ils leur rappellent qu'il est une autre vie, une autre puissance aux pieds de laquelle elles doivent porter tous leurs vœux, toutes leurs espérances. [illegible] Denonvilliers et sa fille, [illegible] exhortations qui leur sont adressées, se [illegible] ministres, en imprécations [illegible] coupables, [illegible] qui ne veulent pas mourir. [illegible] vous voulez mourir bien, dit Florentine; pro[illegible]de; vous êtes des gueux, des coquins, des [illegible]." S'adressant particulièrement au prêtre qui est auprès d'elle, elle ajoute: "Vous remercierez au curé de notre pays; vous êtes la cause de ce qui nous arrive!" La fille Denonvilliers continue ces déclamations; elle parle avec la plus grande volubilité, et repousse tous les conseils. La mère paraît aussi à peiner les consolations que lui offre l'ecclésiastique qui doit l'accompagner.

Midi sonne, l'exécuteur et ses aides paraissent. Les deux patientes sont placées chacune dans une [illegible]. Florentine est en chemise, nu-pieds, et la tête couverte d'un voile noir. Arrivées près de l'échafaud, l'exécuteur s'empare d'abord de la mère Denonvilliers, qui jette à plusieurs reprises des regards sur l'instrument du supplice. Bientôt elle a cessé d'exister. On fait ensuite descendre la fille Denonvilliers de la charette. Montée sur l'échafaud, elle y reste exposée, et un huissier fait au peuple lecture de l'arrêt de condamnation. Pendant l'accomplissement de cette formalité, dépouillée de son habit, ayant les manches de sa chemise entièrement relevées, et armé d'un énorme bourreau, on voit l'exécuteur s'apprêter à porter le coup terrible. Son attitude en ce moment glace d'effroi.—Tout à coup un cri d'épouvante se fait entendre, et annonce à ceux qui ont un instant détourné les yeux que la main parricide vient d'être frappée.—Et la coupable est mise aussitôt à mort.

Il serait difficile de se faire une idée de l'affluence des spectateurs présens à cette exécution, et ce n'est pas sans éprouver un sentiment pénible qu'on a pu remarquer que le nombre des femmes qu'elle avait attirées était au moins égal à celui des hommes. C'est la troisième fois, depuis neuf ans, que Reims est témoin du supplice réservé aux parricides, et, chose extraordinaire, les coupables étaient des femmes!.....

[*Journal de Paris.*

LOGOGRIPHE.

Si je conserve et ma tête et ma queue
Je suis dans mon ensemble un vilain animal;
Mais si je perds et ma tête et ma queue,
Je peux servir au bien ainsi qu'au mal.

Le mot de l'énigme d'hier, est la lettre T.

Nouvelles Maritimes.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

Expédiés.

Navire Georges, Robinson, New-York, Capt.
Navire Voltaire, Gerrard, Ghent, Nicolet & co.
Brick Thomas, Newton, Philadelphie, L Gale.
Brick Caroline, Phinney, Baltimore, J Clark.
Brick Milton, Michols, New-York, do.
Brick Jasper, Colburn, ditto, do.

Arrivés.

Bateau à vapeur Andrew Jackson, Jackson, de Trinity, avec 480 balles coton, 2 bls suif, 1 malte à J Hagan et co; 44 balles coton à White et M'Clean; 101 à J Minturn; 23 à A R Taylor.—1385 numbns plomb pris à bord du bateau à vapeur America, naufragé; savoir: 484 à J Magee; 607 à J Osgood et co; 294 à G Knox, jr.—10 Passagers à la chambre et 12 sur le pont.

Arrivés au Bassin.

L'allège du bateau à vapeur Fair Star, de la Mobile, avec 35 balles coton au propriétaire à bord.

Goëlettes Celestine, Smith, Chef-Menteur, sable; Perle, Ducré, Bayou Lacombe, bois; Two Friends, Lloyd, Mobile, huîtres; Spy, Middleton, Harriet, P. Andrews, do. do; Eleanore, Galais, Bonfouca, bois.

MEMORANDUM.

Navire Comet, Davis, pour ce port, devait partir du Hâvre le 10 Novembre.

Goël. Hiram, Toby. Portland, 24
Le 11, Brick Richard, ——, New-Haven, 25
Bateau Connecticut, ——, Havane, 4

Sur la barre—3 bricks, noms inconnus.

En dehors—4 navires, 3 bricks, une goëlette, au nombre desquels se trouvent les navires Highlander et King George; le brick French William est en dedans de la barre.

Navire Zilia, Bouchelès, parti de ce port, est arrivé au Hâvre le 26 Octobre.

Brick Comet. Davis, do do le même jour..

Brick Lunar, pour ce port, devait partir du Hâvre le 30 Oct.

Ventes Publiques.

Par F. Dutillet. il sera vendu le 31 du courant, à une heure de l'après midi à la bourse d'Hewlett, pour dissoudre la société qui existe entre Mrs. P. Baron Boisfontaine & co. le fond de boulangerie située rue de Chartres, No. 120, maison de Mr. S. Cucullu, consistant en trente-deux têtes d'esclaves dés deux sexes, et les ustensils qui y sont attachés. Conditions.—Au moment de la vente:

Salle St.-Philippe.

SAMEDI, 15 DECEMBRE 1827,

GRAND BAL.

Prix d'entrée:—Une piastre pour les cavaliers
☞Des commissaires sont nommés pour maintenir le bon ordre dans la salle. 11 Dec.

Mairie de la Nouvelle-Orléans.

Le prix de la farine fraiche étant aujourd'hui de $6.00 le baril, d'après le tarif les boulangers devront donner, pendant la semaine prochaine, quarante-deux onces de pain pour un sou.—Nouvelle-Orléans, 14 Déc. 1827.

J. Roffignac,
15 decembre maire

UN débarquement du sloop Juliet, venant de St. Yago, 200 Surons TABAC, de première qualité, à vendre par
JEAN GOULE'.
6 Dec. *No. 5, Rue Toulouse*

LOTERIE

De l'Eglise Catholique de
L'ETAT DE LA LOUISIANE.
2d. Classe.
Autorisée par l'Etat de la Louisiane.
Au profit de l'Eglise Catholique de Saint-Martinville.

Devant être tirée positivement
Le 5 de Janvier, à 5 heures de l'après-midi à la Bourse Hewlett.

1 Lot de	$10,000	est		$10,000
1 Lot de	8,000	est		8,000
1 Lot de	6,000	est		6,000
1 Lot de	6,000	est		6,000
1 Lot de	5,000	est		5,000
1 Lot de	4,000	est		4,000
6 Lots de	1,000	est		6,000
12 Lots de	500	est		6,000
156 Lots de	100	est		15,600
780 Lots de	10	est		7,800
7800 Lots de	5	est		46,800
8,760 Lots	24,360 billets à 6 piastres			121,800
15,600 Blancs				

S'adresser, pour avoir des billets, au Bureau du Directeur,
J. F. RIBETTI,
N°. 120, rue de Chartres, près le Café de Swanson, ou chez
M. POTTIER, administrateur,
14 déc—12 rue de Chartres.

LE soussigné, Architecte et Ingénieur civil et topographe arrivant de France, a l'honneur d'annoncer aux habitants de cette ville qu'il a ouvert un cours d'architecture, de mathématique et de dessin au crayon; il annonce également qu'il se chargera de tous les travaux qui ont rapport au génie civil et à l'architecture ultraque: Devis, Détails estimatifs, Toisés, Levés de plan géodésiques et topographiques, Dessin de construction &c.

MM. Roffignac maire de la Nlle.-Orléans et Joseph Pilié voyer de la ville, auxquels le soussigné a été recommandé par monsieur le général Bernard, donneront les renseignemens qu'on pourrait désirer.

Allou d'Hémécourt.

S'adresser chez M. Pilié, voyer, rue Royale N°. 268. 14 déc.

SUPERBES SOPHAS—Le soussigné vient de recevoir du Nord, huit superbes Sophas, faits dans les derniers goûts de New-York, et d'un ouvrage admirable, qu'il offre à vendre, dans son attelier rue de Chartres n°. 146. *J. Rousseau, ébéniste.*
10 déc—6f

Chapeaux de Castor.

Les Soussignés ont reçu par le navire Tennessee, de New-York, quelques caisses de *Chapeaux de Castor, élégants*, de la dernière mode.

NICHOLS & KEELER.
10 déc. 18 rue Canal.

THE BEE.

PRINTED DAILY, BY F. DELAUP.
NEW-ORLEANS:
SATURDAY, DECEMBER 15, 1827.

We understand that Mr. Caldwell, left Nashville on the 6th inst. for New-Orleans; we may then expect him on the 27th.

By the fast sailing ship Highlander, we have received some late news from France; and it appears that the Turkish Divan has charged the Patriarch of Constantinople with a mission to the Greeks; which is thought by some to be a first step to a treaty, and by others as a mere stratagem to deceive the allied powers.

The overflowing of the Rhone, near Lyons, has caused great damage to the country through which it runs; Lyons has suffered much from it, but Avignon and Vaucluse much more.

Letters from Trieste, state that Mistolonghi was blockaded by Lord Cochrane, and Navarino by Admiral Codrington. A large Greek squadron had sailed, supposed to be destined for Candia.

A Priest named *Joseph Contrafatto*, has been tried and found guilty, in France, of ravishing a female child, of only five years, and notwithstanding, the Duchess of Angouleme and other persons of distinction, used all their interest in his behalf, he has been sentenced to be put in the pillery, branded, and sent to the Galleys for life.

TRIESTE, 12 Oct.—We learn by the letters from Corfou, that the Egyptian fleet has left Corfou, and saild towards the south, without approving any resistance on the part of the combined squadrons. We presume that it is by virtue of a convention concluded between Codrington and Ibrahim Pacha, that had stipulated the liberty of the fleet to return.—There is many doubts on this report; but it appears as a fact that the Egyptian fleet had actually left Navarine abore the 28th September.

BOUKHAREST, 22d September.—We have received from Constantinople, commercial letters which announce that the Grand Seignor has retaken the negociations, and he appears to be disposed to complay to the wishes of the three foreign powers.—*Gazette d'Augsbourg.*

CORFOU, 3d Oct.—An English brig of war has just brought the news that Ibrahim had consented, the 23d Sept. to an amnesty, and that he has reserved opposit the squadrons combined, the liberty to return to Alexandria as soon as the new communications to him will be complied to.

From the Charleston, (S. C.) Gazette.

If the election of President could possibly be determined by loud talking and bravado, the advocates of General Jackson would certainly carry the day. But it has always been the artifice as well as the solace of the weaker party to make up in noise what it lacks in strength. A mob that disturbs the quiet of a city, will number but a trifling proportion of its population, and yet its clamor will deafen the ear, and startle the unreflecting. But in a little while the excitation passes away, and we become as much ashamed of the stilliness of our fears, as we are surprised at the weakness of their cause. The case is analogous to the relative strength of the parties which now inflame the public mind. There is a steady, well grounded confidence and firmness in the great body of the people, which despises display, and is only roused into action, for defence and not for agression. Their course is onward, direct and not to be diverted by the fury of declamation or tee wiles of political chicanery. They are satisfied with things as they now are, and seek not a rash or cunning innovation. They look with honorable pride to the elevated rank their country holds among the nations of the earth.—With ready association they connect their happy state of things, with the wise and dignified administration of the national affairs, and with manly and generous candor, they are disposed to surrender all minor objections, local, or other circumstances might have originated, in that deep veneration and respect, which as Americans, they must feel for the distinguished individual who presides over that administration. They deny nothing to the eminent services and the private worth of his opponent, to which these are justly entitled; but they will not exalt or reward the latter, by injustice and ingratitude to the former. They will extend therefore to their present Chief Magistrate, that testimonial of their approbation of his public career, which an almost uninterrupted usage since the very foundation of their institutions has sanctioned and promoted almost to a measure of common justice and propriety. They will not, they cannot, upon the closing of a long life of public service, [illegible] his [illegible] with capricious neglect and [illegible] insult.

Such we sincerely believe to be the actual state of feeling, with the better disposed, and the great majority of the American People. On the contrary, a turbulent minority, seeks to mislead the judgments, by inflaming the imaginations and exciting the passions of its adherents. It is only in the strife of the elements that it can hope for the accomplishment of its sinister or its rash projects. Reason, argument and enquiry it shuns as the light of day—and its measures and its acts, maintain an apt and baneful conformity with the purposes by which they are prompted and encouraged. It remains then for the honor and dignity of the American people to calculate the consequences of its success—if success it can in any degree be presuming enough to expect.

Commercial.

Price-Current at Port-au-Prince, Nov. 26.
Flour, $11 a 12.....Duties $3
Mess Pork, 28 a 30.....Duties 2 68¾
Prime Pork, 21.....Duties 2 68¾
Beef mess, 13, evaluated 12.....Duties 16 pr. ct.
Bacon, 15 cts. evaluated 20.....Duties 16 pr. ct.
Lard, 20, evaluated 18½.....Duties 16 pr. ct.
Tobacco, Kentucky, 12.....Duties $4.
Coffee, 9½.....Cocoa none.....Shells $1, 12½

BALL ROOM,

At the corner of Orleans and Bourbon sts.
ON SATURDAY, Dec. 15th, 1827.

Grand Ball.

Admittance: one dollar. The ball will take place, hereafter, everey Wednesday and Saturday. Dec. 15.

Conde Ball Room.

On Saturday, December 15th, will be given

A GRAND BALL.

Admittance: one dollar. The ball will take place, hereafter, every Wednesday and Saturday. december 15

SALLE DE BAL.

Au coin des rues d'Orleans et Bourbon,
SAMEDI, 15 Déc. 1827.
IL Y AURA

Bal Paré.

Les cavaliers sont avertis de ne pas conduire de dames sans billets d'invitation.

SALLE DE JACKSON,

Encoignure de la Nlle.-Levée et la rue Canal
Samedi, 15 Décembre,

GRAND BAL.

Prix d'entrée—Une piastre. 12 dec

Salle Conde'.

Demain Mercredi, 12 Déc. 1827,
IL Y AURA

BAL PARE'.

Le Bal aura lieu a l'avenir, les mercredis et samedis Prix d'Entrée, $1. 11 dec.

THE Subscriber has the honor of informing the Public, that since the 1st of December, instant, his *Table d'Hote, (ordinary)* which he advertised at the same time with the Commercial Club, has been opened at his House, No. 148 Chartres street.

He hopes by his attention, and the manner in which his table shall be served, he will deserve a share of public patronage. He also takes boarders on the most moderate terms.

Dec. 7. F. F. LAFONT.

BEAVER HATS.

THE Subscribers have received by the ship Tennessee, from New-York, a few cases of *elegant Beaver Hats*, of the latest fashions.

NICHOLS & KEELER.
Dec. 10. 18 Canal street.